



Communiqué News Release

CP2009-00469

LE GOUVERNEMENT DU CANADA ANNONCE L'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA NAHANNI

« La plus grande réalisation de cette génération en matière de conservation »

OTTAWA, le 9 juin 2009 – L'honorable Jim Prentice, ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada, a déposé aujourd'hui un projet de loi historique qui se traduira par un agrandissement majeur de la réserve de parc national du Canada Nahanni.

« Nahanni est l'un des joyaux de la Couronne faisant partie de notre extraordinaire réseau de parcs nationaux et c'est avec une grande fierté que je participe à ce projet de conservation, sans aucun doute le plus grand à se concrétiser au cours d'une génération, a déclaré le ministre Prentice. La consécration de ce majestueux endroit en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, est un cadeau aux générations futures, un cadeau qui fera en sorte que la réserve de parc national sera gérée selon les normes les plus rigoureuses en matière de conservation. »

L'agrandissement fera que la superficie actuelle de Nahanni sera six fois plus grande, et la placera au troisième rang des plus grands parcs au Canada. Il protégera plus de 30 000 kilomètres carrés (un peu plus petit que la superficie de l'île de Vancouver), ce qui représente près de 91 % de l'écosystème de la grande région Nahanni à l'intérieur de la région du Deh Cho. Cet agrandissement rehaussera la qualité du site du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant qu'aire protégée et comprendra désormais la presque totalité du bassin hydrologique de la rivière Nahanni Sud.

« La réserve de parc national Nahanni est importante pour la culture des Premières nations du Deh Cho. L'agrandissement de la réserve fera en sorte que Nahanni puisse continuer à être vénéré à titre de lieu entouré de mystère, de spiritualité et de guérison, a souligné l'honorable Chuck Strahl, ministre d'Affaires indiennes et du Nord Canada et interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits. Nous sommes très heureux d'avoir concrétisé cet extraordinaire projet grâce à une solide collaboration avec les Premières nations du Deh Cho, et avec l'appui du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ».

« Même quand nous ne marchons pas sur la terre, notre esprit la parcourt, a déclaré J. Antoine, du Groupe de travail sur l'expansion de Nahanni. Ce travail s'est échelonné sur de nombreuses années et plusieurs personnes passionnées et dévouées y ont travaillé. Toujours, nous devons nous souvenir des paroles de nos aînés : Prenons soin de la terre et la terre prendra soin de nous. »

.../2

« La Nahanni symbolise la nature spectaculaire des paysages des Territoires du Nord-Ouest, a déclaré le Premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, M. Floyd K. Roland. Cette région a une grande valeur culturelle et traditionnelle pour les gens des Territoires; elle présente aux visiteurs de partout dans le monde notre esprit, notre beauté, et notre immense potentiel. La taille et la nature de cet agrandissement soulignent l'engagement commun des gens du Nord à l'égard de la protection et du maintien de la valeur et des merveilles de notre région. »

L'annonce d'aujourd'hui donne suite à un engagement pris en 2007 par le gouvernement du Canada d'agrandir la réserve de parc national du Canada Nahanni.

Afin d'encourager les Canadiens et Canadiennes, de même que les touristes étrangers, à profiter de ces trésors nationaux, le gouvernement du Canada a gelé les droits d'entrée dans l'ensemble des parcs nationaux et lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada pour une période de deux ans.

-30-

Renseignements :

Frédéric Baril
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement
819 997-1441

Relations avec les médias
Direction des communications de l'Agence
Parcs Canada
819 953-8699

Relations avec les médias
Affaires indiennes et du Nord Canada
819 953-1160

(Également diffusé par Internet à l'adresse www.pc.gc.ca sous la rubrique **Salle des médias**)